

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1994

présenté par
M. Moreau, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 12 par les mots :

« ou de l'accord-cadre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.